

Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Jeudi 16 février à Toulouse

CONTACT PRESSE
Service de presse – Toulouse Métropole
service.presse@toulouse-metropole.fr
Tél 05 61 22 21 47

§ ACCOMPAGNER

LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES VERTES

Délibération 12.4 : Accord avec Airbus pour le développement du Technocampus de Francazal et de l'avion décarboné

Cet accord de partenariat, signé entre Airbus SAS, la Région Occitanie, Toulouse Métropole, l'Institut National Polytechnique Toulouse (INPT), l'Université Toulouse III-Paul Sabatier et le CNRS, est un premier pas vers l'aviation commerciale décarbonée.

L'arrivée d'Airbus, leader mondial de l'aéronautique sur le Technocampus de Francazal, est une étape importante pour la Métropole et l'ensemble des entreprises déjà présentes au sein de ce pôle d'excellence dédié aux transports du futur. En mettant à disposition des acteurs majeurs de ce secteur 38 hectares de terrain, Toulouse Métropole participe à la fédération de cet écosystème unique au monde. Airbus rejoint ainsi cette dynamique pour y développer, d'ici à 2035, les jalons du premier avion commercial décarboné, une révolution pour le secteur aéronautique.

Dès 2025, Francazal accueillera les laboratoires de recherche de référence de Toulouse (Laplace, Cirimat, Laboratoire de Génie Chimique et l'Institut de Mécanique des Fluides de Toulouse) qui rejoindront la quinzaine de starts-up et de PME déjà présentes comme Easy Mile ou Aura Aero.

Délibération 14.1 : Accompagner la ZFE, la prime véhicule + propre évolue

Pour accompagner au plus près le déploiement de la ZFE, Toulouse Métropole fait évoluer la prime Véhicule + Propre à destination des habitants et entreprises de son territoire.

Les conducteurs de deux-roues motorisés pourront désormais bénéficier d'une aide jusqu'à 500 € dès lors qu'ils remplaceront leur véhicule par un deux-roues Crit'air 0 ou 1.

Par ailleurs, les propriétaires de véhicules polluants (Crit'air 3, 4 ou 5) qui optent pour l'autopartage et vendent ou mettent au rebut leur voiture seront éligibles à une prime pouvant atteindre 1000€, dès lors qu'ils feront appel à l'un des 3 opérateurs d'autopartage labellisés par Tisseo.

Enfin, remplacer un véhicule polluant par un véhicule propre d'une autre catégorie, plus léger (par exemple, une fourgonnette par une voiture, une voiture par une moto) permet désormais de demander une aide.

Délibération 5.4: un nouveau réseau de chaleur pour alimenter le futur quartier Grand Matabiau - quais d'Oc

Soucieuse de proposer une énergie verte, peu polluante et à un coût maîtrisé, Toulouse Métropole choisit Engie Energie Services pour concevoir, réaliser et exploiter son nouveau réseau pour chauffer et rafraîchir les quartiers Grand Matabiau - quais d'Oc, Jolimont et Amouroux. Situé chemin de Gramont, ce nouvel équipement produira de l'énergie grâce à une solution innovante qui mêle géothermie profonde (eau chaude captée à 1.600m de profondeur), biomasse et gaz, soit une énergie décarbonée à près de 95%, avec un très faible impact sur la qualité de l'air.

Le contrat avec Engie Energie Services est conclu pour une durée de 25 ans, dans le cadre d'une délégation de service public.

§ ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS FRAGILES DU GRAND MIRAIL

Délibération 10.1 : Plan Initiative Copropriétés : la Métropole accentue son soutien

Toulouse Métropole décide d'augmenter le taux de subvention pour la réalisation de travaux de réhabilitation des copropriétés du Grand Mirail, hors dispositifs de Plans de sauvegarde. Malgré le niveau élevé de subventions, le taux d'effort que représentent les travaux demeurent trop élevés pour les propriétaires majoritairement fragiles de ces copropriétés. Ceci peut les conduire à ne pas voter le programme de travaux pour lequel ils ont été accompagnés, ou à devoir opérer des choix parmi les postes de travaux à réaliser.

Déjà constatée précédemment, cette difficulté prend une dimension nouvelle avec la forte augmentation des coûts des matériaux, qui éloigne encore davantage la perspective pour les copropriétés du Grand Mirail de pouvoir mettre en œuvre les programmes globaux de travaux nécessaires. Ainsi, dans le contexte actuel, une amélioration des taux de subventions leur permettrait de mener à bien les programmes de travaux de mise à niveau de leurs résidences.

L'objectif est que Toulouse Métropole puisse abonder son taux de subvention pour des copropriétés qui réaliseraient des travaux incluant des postes relatifs à l'amélioration de la performance énergétique. Cette augmentation de 5 ou 10 % concernerait un maximum de 8 copropriétés, pour un total de 1 300 logements, et représenterait pour la collectivité un coût maximum de 7 M.

Celle-ci permettrait d'atteindre les objectifs globaux assignés au Plan Initiative Copropriétés, sans sacrifier l'amélioration de la performance énergétique, ni celle du confort et des finances de copropriétaires majoritairement fragiles, aux seules mise en sécurité des habitants et conservation du bâti. Elle témoigne du volontarisme de Toulouse Métropole vis-à-vis des enjeux de sobriété énergétique, climatiques et sociaux actuels.

§ ACCOMPAGNER LES JEUNES AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Délibération 16.5 : Toulouse Métropole accueille des volontaires en Service Civique

Le service civique a pour objectif de mobiliser des jeunes, âgés de 16 à 25 ans, sur des missions utiles à la société, au service de l'intérêt général. Dans le cadre des missions portées par Toulouse Métropole, l'engagement volontaire en service civique trouve tout son sens en termes d'utilité sociale des volontaires. Les enjeux sont d'intérêt général : « éveiller les consciences et éduquer aux bons gestes en matière de propreté et de préservation du cadre de vie des habitants », « favoriser la participation citoyenne », « développer la médiation de l'architecture et du patrimoine de Toulouse ».

- 8 jeunes volontaires assureront principalement des activités de pédagogie, de médiation et de sensibilisation visant au respect de la propreté de l'espace public et à la bonne gestion des déchets. Les missions seront réalisées sur le terrain, à la rencontre de la population.
- 6 volontaires évolueront au sein du service qui a pour mission d'améliorer le dialogue entre les citoyens et les administrations et participeront à des temps d'information, de consultation, de concertation portés par les services de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole.
- 2 volontaires seront intégrés aux temps de définition et de création de projets auxquels ils participeront tout en contribuant activement aux missions de renseignement auprès des visiteurs, au sein de l'Espace Patrimoine.